

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-761136

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1870 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BOUDARKA LAILA
 Date de naissance : 15/10/1956
 Adresse : N° 60 LOT LINA
 Tél. : 0662065203 Total des frais engagés : 2172,00 Dhs

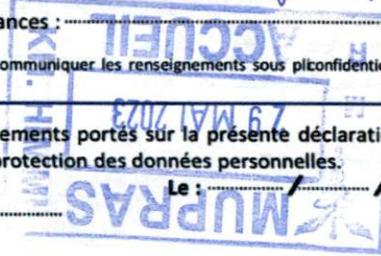
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : *Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition*
 Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual et Abdelmoumen N° 313 - Casa - Tél: 05 22 20 14 14
 Date de consultation : 03/05/2023
 Nom et prénom du malade : Boudarka Laila Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Diabète type 2 + Dyslipidémie
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
التغذية و النمو
طبيب سابقا بمستشفى سان لوك
مونترéal - كندا

Casablanca, le : 03/05/14 : الدار البيضاء في

Mme. Gaudar ka Lai Pa

Glycon 500 ou Glicophaque 500

1 - 1 - 1 Pdt Lmaoin



0 - 0 - 1 Pdt Lmaoin



1 cp / jour Pdt Lmaoin

286,00 x 6

+ Forge 5/160/125

2172,00

~~Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar
et Abdelmoumen, N° 313 - Cas - Tél : 05 22 86 14 14~~

مركز عبد المومن، زاوية شارع أنوال و شارع عبد المومن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anouar et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 - البريد الإلكتروني : hassanelghomari@yahoo.fr - N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

PHARMACIE LUXEMBOURG
Lamia MANDRE
Tel. Yasmina les Grèdes
Morocco - Tel.: 0522 85 55 56/57

→ 19,50



6118001030989
EXFORGE HCT ○
5mg/160mg/12.5mg
28 comprimés pelliculés
PPV : 286.00 DH

UT. AV. : 06 25 P.P.V
79 00
LOT N° : G J 8 5 9 9



6118001030989
EXFORGE HCT ○
5mg/160mg/12.5mg
28 comprimés pelliculés
PPV : 286.00 DH

UT. AV. : 06 25 P.P.V
79 00
LOT N° : G J 8 5 9 9



6118001030989
EXFORGE HCT ○
5mg/160mg/12.5mg
28 comprimés pelliculés
PPV : 286.00 DH

EXP : 06 25 P.P.V
149 00
LOT N° : G J 9 5 1 9

→ 19,50



6118001030989
EXFORGE HCT ○
5mg/160mg/12.5mg
28 comprimés pelliculés
PPV : 286.00 DH

EXP : 06 25 P.P.V
149 00
LOT N° : G J 9 5 1 9



6118001030989
EXFORGE HCT ○
5mg/160mg/12.5mg
28 comprimés pelliculés
PPV : 286.00 DH

P P U 1 9 2 5 0 P E R H
L O T G 2 2 5 0

P P U 1 9 2 5 0 P E R H
L O T G 2 2 5 0

PPV 19.50 DH
LOT F601 PER 06/25



6118001030989
EXFORGE HCT ○
5mg/160mg/12.5mg
28 comprimés pelliculés
PPV : 286.00 DH

PPV 19.50 DH
LOT F854 PER

PPV 19.50
LOT F385 PER

PPV 19.50 DH
LOT F855 PER

PPV 19.50 DH
LOT F601 PER